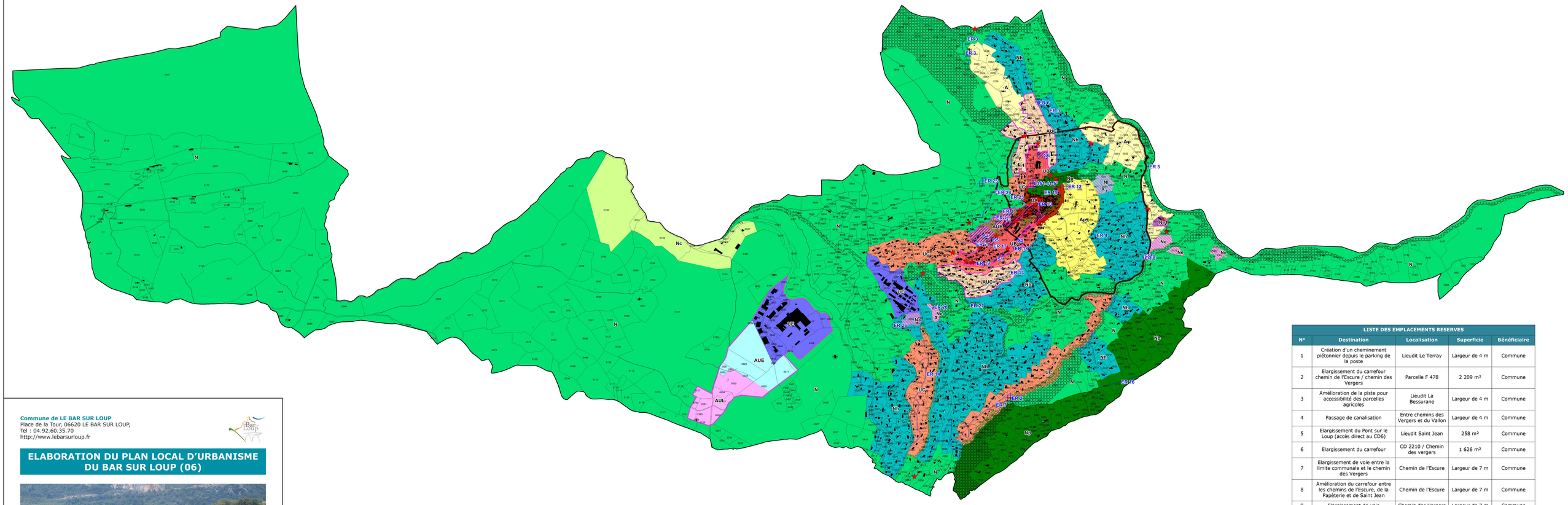

Commune de LE BAR SUR LOUP
Place de la Tour, 06620 LE BAR SUR LOUP,
Tel : 04.92.60.35.70
http://www.lebarsurloup.fr

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU BAR SUR LOUP (06)

4b. LE REGLEMENT GRAPHIQUE COMMUNE - 1/9.5000e

Dates :

Révision générale du POS / élaboration du PLU prescrite par DCM du 25/04/2002
Règlement National d'Urbanisme en vigueur le 27/03/2017
(POS approuvé le 17/06/1988 devenu caduque)
PLU arrêté par DCM du 14/11/2018
PLU approuvé par DCM du .....

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT ARRETE - 14/11/2018

POULAIN URBANISME CONSEIL
223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

- Elément patrimonial (art L.151-19 CU)
- Espace Boisé Classé (art. L.113-1 du CU)
- Emplacement réservé (L151-41-1° à 4° CU) et secteur de projet (L151-41-5° CU)
- Espace paysager inconstructible (L151-19 du CU)
- Secteur de taille et de capacité limitées (stecal)
- Secteur de mixité sociale
- Site à orientation d'aménagement
- Secteur de mixité fonctionnelle (R151-37-1° du CU)
- Site Patrimonial Remarquable (ex ZPPAUP)
- Zone urbaine dense et patrimoniale UA
- Zone urbaine dense UB
- Zone urbaine pavillonnaire UC
- Zone urbaine économique UE
- Zone à urbaniser dense AUB
- Zone à urbaniser pavillonnaire AUC
- Zone à urbaniser économique AUE
- Zone à urbaniser de loisirs AUL
- Zone agricole A
- Secteur agricole protégé Ap
- Zone naturelle N
- Secteur naturel de stationnement paysager et ouvrages de rétention d'eau Na
- Secteur naturel de carrière Nc
- Secteur naturel d'équipements publics légers Ne
- Secteur naturel d'équipements collectifs sur l'ancienne papéterie Ne1
- Secteur naturel habité Nh
- Secteur naturel de loisirs Nl
- Secteur naturel protégé Np

N°	Dénomination	Superficie (m²)	Pourcentage de mixité sociale (par rapport au nombre de logements attendus)	Nombre de logements locatifs sociaux attendus a minima
S1	Célestin Frénet	2 142	100%	24
S2	Ancienne perception	679	100%	14
S3	Nord de la gendarmerie	6 572	30%	8
S4	Saint Michel Nord	14 120	30%	17
S5	Saint Michel Sud	2 721	30%	2
S6	Avenue de l'école	3 407	30%	3

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un cheminement piétonnier depuis le parking de la poste	Lieudit Le Terray	Largeur de 4 m	Commune
2	Elargissement du carrefour chemin de l'Escure / chemin des Vergers	Parcelle F 478	2 209 m²	Commune
3	Amélioration de la piste pour accessibilité des parcelles agricoles	Lieudit La Bessurane	Largeur de 4 m	Commune
4	Passage de canalisation	Entre chemins des Vergers et du Vallon	Largeur de 4 m	Commune
5	Elargissement du Pont sur le Loup (accès direct au CD6)	Lieudit Saint Jean	258 m²	Commune
6	Elargissement du carrefour	CD 2210 / Chemin des vergers	1 626 m²	Commune
7	Elargissement de voie entre la limite communale et le chemin des Vergers	Chemin de l'Escure	Largeur de 7 m	Commune
8	Amélioration du carrefour entre les chemins de l'Escure, de la Papèterie et de Saint Jean	Chemin de l'Escure	Largeur de 7 m	Commune
9	Elargissement de voie	Chemin des Vergers	Largeur de 7 m	Commune
10	Création d'un espace public	Parcelle D 302	443 m²	Commune
11	Espace vert public et accès piétonnier	Parcelles C 439 et 440	1 043 m²	Commune
12	Création d'un parking	Parcelles E 751 et 752	1 121 m²	Commune
13	Elargissement de voie	Chemin du Laquet	Largeur de 6 m	Commune
14	Elargissement de voie	Chemin de Saint Andrieux	Largeur de 6 m	Commune
15	Création d'un cheminement piéton entre l'école et le village	Parcelle D 32	701 m²	Commune
16	Prolongement du chemin piéton	Lieudit L'Ubac	1 023 m²	Commune
17	Création de stationnements	Parcelles E 1172 et 1173	287 m²	Commune
18	Elargissement de la voirie	Rue de la Gare	131 m²	Commune
19	Récupération de l'espace public	Parcelle E 514	223 m²	Commune
20	Création d'une aire de stationnement	Parcelles F 886p, F 358 et F 361p	784 m²	Commune
21	Elargissement de la voirie	Chemin de Bouscarle	Largeur de 6 m	Commune
22	Création d'une voirie DFCI	Entre les chemins Sainte Anne et des Oliviers	3 295 m² Largeur de 6 m	Commune
23	Création d'une borne incendie	Parcelles C 420p et C427p	21 m²	Commune
24	Extension du bassin du Terray	Parcelle C 423p	826 m²	Commune
25	Bassin du Terray et son extension	Parcelles C 387p et C 508p	2 925 m²	Commune
26	Extension du bassin de Notre Dame	Parcelle B 396p	296 m²	Commune
27	Création d'un poste de refoulement	Parcelle F 756	80 m²	Commune